



ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE TARARE

A.E.P.T.

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 30 avenue Charles de Gaulle

69170 TARARE

SIREN n° 779 744 671

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DE TARARE A.E.P.T.

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 30 avenue Charles de Gaulle
69170 TARARE

SIREN n° 779 744 671

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association d'Education Populaire de Tarare relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Litige » de l'annexe concernant un litige naissant.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués qui sont fournis dans l'annexe des comptes annuels et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que, en l'absence de communication, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, dans le rapport moral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 13 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

GMG Audit

Julien PICARD
Associé, Directeur Général



Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2018 - 31/08/2019

	ACTIF	Valeur Brut N	Amortissement et provisions N	Valeur Nette N	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	33 132	33 132	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 132	33 132	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	32 681	-	32 681	32 681
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	11 533 606	7 506 921	4 026 685	4 359 086
	- Constructions sur sol d'autrui	2 241 195	1 504 472	736 723	401 901
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	3 295 897	2 921 240	374 657	324 413
I M M O B I L I S E	- Matériel de transport	-	-	-	-
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	131 236	102 855	28 380	28 654
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	-	-	-	350 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 234 616	12 035 489	5 199 127	5 497 421
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	-	-	-	-
	- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	- Prêts	-	-	-	-
	- Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
A C T I F C I R C U L A N T	- Autres créances immobilisées	225 000	-	225 000	225 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	225 000	-	225 000	225 000
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	17 492 747	12 068 621	5 424 127	5 722 421
	- STOCKS EN COURS	-	-	-	-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	-	-	-	-
	- Familles ou élèves	50 732	27 382	23 350	8 013
	- Autres créances	250 447	13 712	236 735	189 597
	- Collectivités publiques	-	-	-	-
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	301 179	41 094	260 085	197 609
R E G U L	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	50 400	-	50 400	50 400
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	50 400	-	50 400	50 400
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	964 620	-	964 620	913 588
	- Caisse	356	-	356	67
	TOTAL DISPONIBILITES	964 975	-	964 975	913 655
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	32 264	-	32 264	36 332
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	1 348 818	41 094	1 307 724	1 349 996
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)				
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	18 841 566	12 109 715	6 731 851	6 920 417
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	0	0	0	0



Bilan Passif Exercice du : 01/09/2018 - 31/08/2019

	PASSIF	Valeur N	Valeur N-1
FONDS PROPRES & ASSIMILES	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE		
	Valeur du patrimoine intégré	802 118	802 118
	Fonds statutaire	-	-
	Apport sans droit de reprise	320 274	320 274
	Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	2 295 319	2 242 173
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	3 417 711	3 364 565
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE		
	Valeur des biens affectés	-	-
	Valeur des Biens non affectés	-	-
	Libéralités	-	-
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	682 483	607 665
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	682 483	607 665
	RESERVES		
	Réserves générales de gestion		
	Réserves statutaires		
	Réserves d'investissement	-	-
	Réserve de Trésorerie	-	-
	Autres réserves	-	-
	TOTAL RESERVES	-	-
	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau	- 1 579 917	- 1 411 199
	Résultat de l'exercice	- 81 705	- 168 718
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	- 1 661 621	- 1 579 917
	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES		
	Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	60 840	-
	Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	144 000	144 000
	Taxe d'apprentissage	98 346	117 742
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	303 185	261 742
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	2 741 758	2 654 055
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés		
P RO V	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-
	TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
P RO V	Pour gros entretiens	678 410	767 656
	Pour autres charges et risques	-	-
	Pour indemnités de départ à la retraite	-	-
	TOTAL PROVISIONS (III)	678 410	767 656
D E T T E S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT		
	Capital emprunté	2 842 089	3 079 917
	Intérêts	3 800	4 294
	Banques	-	-
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	2 845 889	3 084 211
	AUTRES DETTES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 585	84 675
	Fournisseurs et comptes rattachés	79 137	63 892
	Familles / Avances et acomptes reçus	75 490	74 703
	Dettes relatives au personnel	57 733	56 172
	Etat et autres collectivités publiques	38 786	37 887
	Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	-	-
	Autres dettes	37 779	37 825
	TOTAL AUTRES DETTES	398 510	355 155
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
	Familles / droits d'inscription	-	-
	Autres	67 284	59 340
	TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	67 284	59 340
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	3 311 683	3 498 705
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 731 851	6 920 417



GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2018
31/08/2019

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)		
70611	- Participation des familles : enseignement	767 134	764 759
70612	- Participation des familles : restauration	483 609	471 918
70613	- Participation des familles : hébergement	27	2 992
70614	- Formation continue	85 481	89 437
7069	- Report de participation	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	- 23 805	- 25 563
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	1 312 446	1 303 543
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651	- Participation Etat	458 734	458 342
70652	- Participation Régions	359 212	306 602
70653	- Participation Départements	209 699	194 691
70654	- Participation Communes	120 590	126 330
	SOUS TOTAL	1 148 235	1 085 965
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066	- Participations par établissements publics	-	-
7067	- Entreprises et organismes privés	-	-
7068/9	- Autres participations	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	1 148 235	1 085 965
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
741	- Subventions Etat	500	500
742	- Subventions Régions	2 000	2 429
743	- Subventions Départements	19 291	24 447
744	- Subventions Communes	11 021	12 356
	Subventions Taxe d'apprentissage	12 110	10 263
748	- Subventions autres	-	-
749	- Report de subventions (à déduire)	-	-
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	44 922	49 995
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt d	20 578	21 820
7082	- Etudes	19 669	18 357
7083	- Livres et fournitures cédées	3 160	3 148
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	43 407	43 325
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	-	-
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
752	- Sorties - voyages	274 432	269 709
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	11 220	2 570
755	- Subventions privées	5 834	6 002
756	- Remboursement de formation continue	-	109
757	- Quote-part subvention d'équipement (TA)	38 302	38 887
758	- Autres produits divers de gestion courante	3 598	7 757
	Participations aides à l'emploi	95 159	47 295
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	428 545	372 329
76	PRODUITS FINANCIERS	3 548	3 933
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	-	-
7815	- Reprise sur provisions pour risques	89 246	89 073
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	9 300	5 873
789	- Report des ressources non utilisées des exercice	-	-
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	98 546	94 946
790	TRANSFERT DE CHARGES	55 257	36 312
G	AUTRES PRODUITS	629 303	550 845
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	3 134 906	2 990 348
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS		
	- Surplus de scolarité	5 835	5 435
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
772	- Produits sur exercices antérieurs	18	10 831
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	1 500
777	- Quote part subvention d'investissement	-	-
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	-	-
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 853	17 766
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	3 140 759	3 008 114
*	RESULTAT DE L'EXERCICE : DEFICIT	81 705	16 811
	TOTAUX	3 222 464	3 176 833



GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2018 -
31/08/2019

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	- Appointements bruts	823 088	812 161
643	- Rémunérations diverses	21 720	1 793
645/647	- Charges sociales et assimilées	264 732	281 060
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	54 040	54 524
648	- Autres charges de personnel	1 661	1 203
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'E	22 249	17 112
621	- Personnel intérimaire et extérieur	4 759	-
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	-	-
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	1 192 249	1 167 853
61322/96	Valorisation équivalent loyer		
B1	TOTAL EQUIVALENT LOYER	-	-
60	CONSOMMATIONS		
601/603	- Matières premières et variations de stocks	-	-
60451	- Prestations de services incorporées : nettoyage	125 209	116 637
60456	- Prestations de services incorporées : restaurati	332 405	321 918
6045	- Voyages scolaires et activ sport	295 521	286 365
	- Intervenants extérieurs- frais orientation	7 881	4 947
	- Hébergement à l'extérieur	246	6 921
6061	- Energie et fluides	144 406	139 132
6063	- Fournitures d'alimentation	-	-
6065/7	- Matières, fournitures et petit matériel : logist	33 800	26 174
6068	- Matières, fournitures et petit matériel : pédago	45 286	48 003
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducat	-	-
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	-	-
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	984 754	950 097
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
612	- Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	-	-
61321	- Locations immobilières	22 244	21 573
6135	- Locations mobilières	36 511	31 800
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	37 852	22 306
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	11 946	10 972
6156	- Contrats de maintenance	33 132	33 887
616	- Primes d'assurances	27 315	27 371
618	- Documentations et divers	4 171	5 585
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	173 171	153 494
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 171	21 194
623	- Information, publications et relations publiques	8 711	6 038
624	- Transports : biens, élèves, personnel	27 921	25 347
625	- Déplacements, missions et réceptions	24 754	21 768
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services b	21 730	20 273
628	- Cotisations et divers	49 706	49 960
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	146 993	144 580
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	45 859	46 782
637	- Autres impôts divers	8 694	7 909
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	54 553	54 691
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	3 774	1 585
655	- Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-
658	- Charges diverses de gestion courante	575	504
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 349	2 089
66	CHARGES FINANCIERES		
661/667	- Charges d'intérêts	58 290	62 798
668	- Autres charges financières	-	-
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	58 290	62 798
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnem	601 128	622 051
6815	- Dot. aux provisions pour risques	-	-
6816/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	5 777	19 087
6689	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	606 905	641 138
B2	TOTAL AUTRES COUTS	2 029 015	2 008 887
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	3 221 264	3 176 740
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestio	-	-
672	- Charges sur exercices antérieurs	-	-
675	- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 200	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200	93
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	3 222 464	3 176 833
*	RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE	-	-
	TOTAUX	3 222 464	3 176 833



- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables préconisées par la FNOGEC dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

S'agissant d'une association, les conventions comptables ont été appliquées en conformité aux :

- Règlement N° 99-01 du CRC
- Règlement 2014-03 de l'ANC

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à poste	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 132		
Terrains	32 681		
Constructions sur sol propre	11 452 286		81 320
Constructions sur sol d'autrui	1 836 640	396 995	7 560
Installations techniques et matériel d'activité	3 142 750		163 104
Matériel de bureau et informatique	125 497		5 738
Immobilisations en cours	350 684		46 311
TOTAL	16 940 538	396 995	304 034
Autres immobilisations financières	225 000		
TOTAL GENERAL	17 198 670	396 995	304 034

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			33 132	33 132
Terrains			32 681	32 681
Constructions sur sol propre			11 533 606	11 533 606
Constructions sur sol d'autrui			2 241 195	2 241 195
Installations techniques et matériel d'activité		9 957	3 295 897	3 295 897
Matériel de bureau et informatique			131 236	131 236
Immobilisations en cours	396 995	0	0	0
TOTAL	396 995	9 957	17 234 615	17 234 615
Autres immobilisations financières	0	0	225 000	225 000
TOTAL GENERAL	396 995	9 957	17 492 747	17 492 747



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotation s de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 132			33 132
Constructions sur sol propre	7 093 200	413 721		7 506 921
Constructions sur sol d'autrui	1 434 738	69 734		1 504 472
Installations techniques et matériel d'activité	2 818 336	111 661	8 757	2 921 240
Matériel de bureau et informatique	96 843	6 012		102 856
TOTAL	11 443 117	601 128	8 757	12 035 488
TOTAL GENERAL	11 476 249	601 128	8 757	12 068 621

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	0				
Constructions sur sol propre	413 721				
Constructions sur sol d'autrui	69 734				
Installations techniques et matériel d'activité	111 661				
Matériel de bureau et informatique	6 012				
TOTAL	601 128		0		
TOTAL GENERAL	601 128		0		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour grosses réparations	767 656		89 246	678 410
Autres provisions pour risques et charges	0		0	0
TOTAL	767 656	0	89 246	678 410

Il avait été constaté une provision pour gros entretien du site du collège. L'établissement a terminé une rénovation du site en août 2017. L'ensemble des travaux a été immobilisé. Il a été décidé de procéder à la reprise de cette provision afin de couvrir la charge annuelle d'amortissement liée à ces travaux et cela dans la limite de la provision initialement constituée pour le collège à hauteur de 813 316 €. Pour cet exercice, le montant de la reprise s'élève à 89 246 €.

On aurait également pu comptabiliser une quote-part de subvention virée au compte de résultat pour 24 K€ correspondant au montant de la dotation aux amortissements de l'exercice sur des immobilisations concernées par des subventions d'investissement reçues. Sur les 3 derniers exercices, le montant total s'élèverait à 45 K€.

Provisions pour dépréciations	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
sur comptes clients	30 905	5 777	9 300	27 381
sur autres créances	13 712	0	0	13 712
TOTAL	44 617	5 777	9 300	41 093
TOTAL GENERAL	812 273	5 777	98 546	719 503
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 777	98 546	

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances douteuses familles	28 098	28 098	
Autres créances	273 081	273 081	
Charges constatées d'avance	32 264	32 264	
TOTAL	333 443	333 443	



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts de crédit à plus de 2 ans à l'origine	2 662 841	259 414	1 083 561	1 319 866
Emprunts et dettes financières divers	183 048	164 628	18 420	
Fournisseurs et comptes rattachés	79 137	79 137		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 733	57 733		
Autres impôts taxes et assimilés	38 786	38 786		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 585	109 585		
Autres dettes	113 269	113 269		
Produits constatés d'avance	67 284	67 284		
	3 311 683	889 835	1 101 981	1 319 866

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	232 998
Disponibilités	1 845
Total	234 843

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 299
Dettes fiscales et sociales	40 381
Autres dettes	11 179
Total	71 660

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 264
Total	32 264
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	17 093
Total	17 093

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements donnés

Nantissement de compte bancaire	225 000	
Hypothèque conventionnelle en 1er rang et sans concurrence	900 000	
Promesse d'hypothèque	875 000	
Hypothèque conventionnelle	800 000	
TOTAL		2 800 000

Gestion des manuels scolaires numérique pour le lycée à compter de l'exercice 2018/2019

Suite accord entre le Conseil Régional (CR) et la Conseil Régional de l'enseignement catholique (CREC) il est mis en place les manuels scolaires numériques.

L'établissement achète les livres avec un droit d'usage de 5 ans pour l'exercice suivant. Il s'agit d'un investissement tel que qualifié par le CR

Un total de factures pour 60 K€ a été engagé fin aout 2019. En parallèle, il y été comptabilité en subvention d'investissement à recevoir l'équivalent



Litige

Le 17 juillet 2018, l'association a mis fin au contrat avec la société de restauration en place avec effet au 1er septembre 2018. Cette dernière par courrier de son avocat le 30 juillet 2018 conteste les conditions de rupture et lui réclame 84 079 €. Ce litige est toujours en cours et au même point à la clôture au 31 août 2019. L'association conteste toujours l'ensemble des motifs de demande et considère que les conditions pour la comptabilisation d'une provision pour risques et charges ne sont pas réunies.

Projet de regroupement avec l'OGEC Notre-Dame organisme de gestion du Centre Scolaire Notre-Dame à Villefranche-sur-Saône

A la demande de la Direction Diocésaine, différentes réunions ont abouti à la signature lors d'une AG extraordinaire le 28 mai 2018 d'une convention entre les deux associations et la direction diocésaine. Elle prévoit la mise en place d'un comité de pilotage composé de membres des deux associations et de chefs d'établissements. Ce comité de pilotage a pris ses conclusions et propositions dans le but d'aboutir à une fusion avec effet au 01/09/2019.

